

Réunion du 27 septembre 2023

Procès-verbal N° 06

Présidence M. M. PINGUET

Présents : MM. G. MARTIN, L. ERAY

Excusés : Mme P. BEAURENAUD – M. B. MAY, JC. PIBOIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

. Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

. Correspondance

Toute correspondance émanant d'un club devra être rédigée par le biais de l'adresse mail officielle de ce dernier pour être prise en compte.

Terrain impraticable

Pour toute déclaration de terrain impraticable, il convient de se référer au règlement figurant dans l'annuaire du District. **SAUF POUR LES COUPES DÉPARTEMENTALES.**

Toute demande effectuée en dehors de ces deux procédures ne pourra être prise en compte. Aussi, lors de la phase aller, et afin de préserver la régularité sportive de la compétition, la commission demande aux clubs d'appliquer la procédure N°1 avec envoi de l'arrêté municipal le vendredi avant 16 heures au secrétariat du District, de manière à pouvoir inverser la rencontre.

Rappel

Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

Horaires lever de rideau

. Suite au changement d'horaire des levers de rideau et devant le rejet de nombreux clubs, la commission revient sur sa décision.

Les horaires seront maintenus à 13h et les clubs souhaitant les avancer à 12h30 devront en faire la demande avec l'accord du club adverse.

1 – DOSSIERS TRANSMIS

Journée du 24 septembre 2023

DEPARTEMENTAL 4 POULE C

COSSAYE 2 / DRUY BEARD 2 – match n° 50837.1 arrêté à la 55^{ème} minutes : dossier transmis à la Commission Statuts et Règlements.

La commission souhaite un bon rétablissement au joueur de COSSAYE et félicite dirigeants et joueurs qui ont su réagir rapidement pour alerter les secours et prodiguer les premiers soins d'urgence.

2 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

Journée du 3 septembre 2023

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CIE IMPHY 2 / ST SAULGE 1 – match n° 50262.1

Le match initialement prévu le 3 septembre 2023 puis le 17 septembre 2023 est reporté à une date à fixer. Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 10 septembre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule A

VAUZELLES 3 / POUILLY 1 – match n° 50116.1

Le match initialement prévu le 10 septembre 2023 est reporté au 29 octobre 2023.

DEPARTEMENTAL 3 poule A

CHANTENAY 1 / ST REVERIEN 1 – match n° 50273.1

Le match initialement prévu le 10 septembre 2023 est reporté au 29 octobre 2023.

Journée du 1^{er} octobre 2023

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

VARZY 1 / CHATILLON 1 – match n° 50951.1

Le match initialement prévu à 15h est avancé à 14h.

Accord des deux clubs et de la Commission.

Journée du 22 octobre 2023

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COSNOIS FC1 / COULANGES 2 - match n° 50140.1 reporté à la date du 10 décembre 2023

Journée du 24 mars 2024

DEPARTEMENTAL 2 poule A

COULANGES 2 / COSNOIS FC 1 - match n° 50140.2 match avancé au 4 février 2024

En raison de l'indisponibilité du terrain du COSNOIS FC 1 à cette date.

3 - FORFAIT

DEPARTEMENTAL 3 poule A

COULANGES 3 / ST REVERIEN 1 – Match n° 50277.1 du 24 septembre 2023

Forfait déclaré de ST REVERIEN 1.

Amende 40€.

Le match retour aura lieu à COULANGES.

4 - COURRIEL

- Du club de LUZY MILLAY, pris note.

- De la ville de COSNE/LOIRE

La Mairie, compte tenu du terrain partagé avec le rugby cosnois et du calendrier de ce dernier, est dans l'impossibilité d'accueillir les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 01 octobre 2023
- Dimanche 22 octobre 2023
- Dimanche 12 novembre 2023
- Dimanche 03 décembre 2023
- Dimanche 21 janvier 2024
- Dimanche 11 février 2024
- Dimanche 10 mars 2023
- Dimanche 24 mars 2024
- Dimanche 31 mars 2024

5 – CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 4

Quinze clubs se sont engagés pour l'édition 2023/2024 qui se déroulera en deux phases. Pour la première, trois poules géographiques ont été constituées :

1ère phase - Poules géographiques :

=> Trois poules de cinq

=> Match aller simple uniquement, soit 5 journées.

Poule A : PREMERY 1, CHATILLON 2, ENT MOUX-BRASSY 2, TANNAY 1, VARZY 2.

Poule B : NARCY 1, CHAULGNES 2, MARZY 3, GARCHIZY-FRANCO-PORTUGAIS 2, SAINT-ELOI 2.

Poule C : ENT SAUVIGNY/SLA 1, COSSAYE 2, CERCY 2, LUTHENAY 2, DRUY-BEARD 2.

2ème phase – Deux poules non géographiques :

=> Poule A appelée **ELITE** : elle est constituée des 2 premiers de chaque poule et des 2 meilleurs troisièmes. Ces 8 équipes disputeront la montée en D3 et joueront le titre de champion de la poule ELITE (14 journées).

=> Poule B appelée **CONSOLANTE** : elle est constituée du moins bon troisième et des clubs classés quatrième et cinquième soit 7 équipes qui disputeront le titre de champion de la CONSOLANTE, sans accession (14 journées).

=> Match Aller et Retour

La commission précise que le règlement des compétitions Seniors sera appliqué pour le championnat départemental 4 aussi bien pour la phase 1 que la phase 2.

6 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2023-2024, la **Coupe du Conseil Départemental** est composée d'un total de **50 équipes** réparties de la façon suivante :

NATIONAL 3 (1 équipe)

COSNE 1

REGIONAL 1 (1 équipe)

GARCHIZY 1

REGIONAL 2 (7 équipes)

LA CHARITE 1, NEVERS BANLAY 1, NEVERS CHALLUY SERMOISE 1, NEVERS FC 1, ST BENIN 1, SNID 1, VAUZELLES 1.

REGIONAL 3 (4 équipes)

COULANGES 1, ESN 58 1, FOURCHAMBAULT 1, LA MACHINE 1.

DEPARTEMENTAL 1 (9 équipes)

CHARRIN 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, CLAMECY 1, CORBIGNY 1, GUERIGNY URZY 1, MARZY 1, MOULINS ENGILBERT 1, POUQUES 1, ST PIERRE LE MOUTIER 1.

DEPARTEMENTAL 2 (12 équipes)

ALLIGNY ST AMAND 1, CERCY 1, CHAULGNES 1, COSNOIS FC 1, COSSAYE 1, CIE IMPHY 1, LUTHENAY UXELOUP 1, LUZY MILLAY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PERE 1, VARZY 1.

DEPARTEMENTAL 3 (12 équipes)

CHANTENAY 1, CHATILLON 1, Ent. CORANCY/CHATEAU/ARLEUF 1, DRUY BEARD 1, Ent. MOUX/BRASSY 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, MONTIGNY 1, LORMES 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST REVERIEN 1, ST SAULGE 1, ST SEINE 1.

DEPARTEMENTAL 4 (4 équipes)

NARCY 1, PREMERY 1, Ent. SAUVIGNY / SLA 1, TANNAY 1.

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1^{er} Tour => le 17 septembre 2023

- 28 équipes de Départemental 2, 3 et 4
 - D4 => 4 équipes
 - D3 => 12 équipes
 - D2 => 12 équipes
- Soit 6 équipes + 22 exempts

2^{ème} Tour => le 01 octobre 2023

- 3 qualifiés + 22 exempts du tour précédent + 9 équipes de D1
- Soit 34 équipes

3^{ème} Tour => le 10 décembre 2023

- 17 qualifiés du tour précédent + 7 équipes de R2 + 4 équipes de R3
- Soit 28 équipes

1/8 Finale => le 4 février 2024

- 14 qualifiés du tour précédent + 1 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 1^{er} mai 2024

- 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 29 mai 2024

- 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 16 juin 2024

- 2 qualifiés du tour précédent

TIRAGE DE LA COUPE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

2^{ème} tour => 1^{er} octobre 2023

Résultats du tirage :

Match n°1	E. MOUX BRASSY (D3)	ST SAULGE D3
Match n°2	TANNAY D4	CHARRIN D1
Match n°3	LUTHENAY D2	CHANTENAY D3
Match n°4	E. CORANCY CHATEAU D3	DRUY BEARD D3
Match n°5	LORMES D3	POUGUES D1
Match n°6	CHATEAU ARLEUF D1	POUILLY D2
Match n°7	VARZY D2	CHATILLON D3
Match n°8	COSSAYE D2	MOULINS ENGILBERT D1
Match n°9	ST ELOI D2	ST REVERIEN D3

Match n°10	ALLIGNY ST AMAND D2	CIE IMPHY D2
Match n°11	E. SAUVIGNY SLA D4	CORBIGNY D1
Match n°12	MONTIGNY D3	CLAMECY D1
Match n°13	PREMERY D4	GUERIGNY URZY D1
Match n°14	ST PERE D2	ST PIERRE D1
Match n°15	NARCY D4	LUZY MILLAY D2
Match n°16	CERCY D2	ST SEINE D3
Match n°17	GARCHIZY FR PORT D3	MARZY D1

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – ENGAGEMENTS CRITERIUM FÉMININ

La Commission dresse la liste des équipes engagées dans le Critérium (14 équipes) :

BRASSY 1 - CHARRIN 1- Ent. CLAMECY/TANNAY 1 - COSSAYE 1 - COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – ESN 1 - Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 – LA CHARITE 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1 - VARZY 1

Elle prend connaissance du mail du club de Cosne indiquant son retrait d'engagement.

Composition des poules :

Poule A : LA CHARITE 1, FC NEVERS 2, E. MARZY/POUILLY 1, VARZY 1.

Poule B : GUERIGNY URZY 1, ST REVERIEN 1, BRASSY 1, E. CORBIGNY/CHATEAU CHINON ARLEUF 1, E. CLAMECY/TANNAY 1.

Poule C : COULANGES 1, ESN 58 1, COSSAYE 1, SNID 1, CHARRIN 1.

Organisation et planning du critérium :

Phase de brassage :

Poule de 4 : 24/09, 08/10, 22/10

Poules de 5 : 24/09, 01/10, 08/10, 15/10, 22/10

A l'issue du brassage, deux poules de 8 seront constituées (avec 1 exempt dans chaque poule) selon le calendrier ci-dessous :

Matches aller :

05/11, 12/11, 19/11, 26/11, 03/12, 17/12 (MR), 11/02 (MR), 18/02, 25/02

Matches retour :

10/03, 17/03, 24/03, 31/03 (MR), 07/04, 14/04 (MR), 21/04 (MR), 05/05, 12/05 (MR), 26/05, 02/06 (MR), 09/06

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 4 OCTOBRE 2023 A 16H30

Le Président de séance
Michel PINGUET



Le secrétaire
Lionel ERAY



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.